

DES POSTIERS À SOIGNER

CÉLINEBOFF

Il y a un an, une salariée de La Poste se suicidait sur son lieu de travail. Six mois plus tard, deux autres postiers faisaient de même. Ce qui poussait Jean-Paul Bailly, PDG du groupe, à commander un rapport sur le bien-être au travail, dont les conclusions ont été rendues publiques mardi.

Des indicateurs préoccupants

Pour l'auteur du rapport, Jean Kaspar, personnalité extérieure à l'entreprise et ancien leader de la CFDT, « La Poste a mené une transformation nécessaire avec l'exigence très forte de maintenir son modèle social ». Et pourtant, les indicateurs sont préoccupants : chaque année, l'absentéisme représente l'équivalent de 16 500 agents et le groupe dénombre plus de 10 000 accidents du travail. Et ce, malgré la forte réduction des effectifs. Si le mal-être des postiers est réel, ses causes sont multiples.



F. SCHEIBER / 20 MINUTES

Dans un bureau de poste à Toulouse.

Parmi les principales, citons la pression trop forte liée au manque d'effectifs, un pilotage de l'entreprise pas assez centralisé se traduisant par des conditions de travail différentes d'un métier à un autre et, surtout, l'absence d'écoute. « Des réunions, il y en a, mais elles sont

organisées pour convaincre et non pour entendre », avance Jean Kaspar. Parmi ses recommandations, il insiste sur la nécessité de recruter « 4 500 à 5 000 personnes en deux ans », notamment pour permettre aux salariés de disposer de plus de temps pour se former. Insuffisant, répondent les syndicats, qui mettent en avant la casse de l'emploi : 8 000 à 10 000 postes supprimés chaque année. Mais ils veulent surtout connaître la suite. Jean-Paul Bailly les a conviés vendredi pour leur présenter ses propositions. Pour le PDG, l'enjeu est de ne pas décevoir. A fortiori à l'heure où le mal-être au travail se traduit, chaque année en France, par plus de 400 suicides. ■

■ FACTEURS DÉBOUTÉS

A Villeurbanne (Rhône), la justice a débouté mardi des syndicats qui réclamaient le paiement des heures supplémentaires.